



Communiqué de presse



Bagnolet, le 16 octobre 2023

### **Conférence sociale : l'UNSA affiche ses priorités.**

Présente à la conférence sociale, l'UNSA a porté ses revendications sur les sujets de préoccupations majeures des travailleurs, que sont notamment : les bas salaires, l'égalité professionnelle femmes-hommes, les emplois précaires.

L'UNSA avait demandé d'élargir les sujets abordés aux salaires en général. Elle avait de même demandé que les questions de rémunération dans la fonction publique soient également examinées.

Elle regrette fortement que le Gouvernement n'ait pas souhaité élargir le champ de cette conférence sociale à tous les travailleurs.

Notre organisation syndicale revendique depuis des mois des actes forts sur le pouvoir d'achat et les salaires. Cela passe notamment par un meilleur partage de la richesse produite mais aussi par celui de la valeur. Ce partage de la valeur ne peut pas se faire qu'au sein des seules entreprises. La richesse produite doit aussi contribuer à la solidarité nationale par l'impulsion du gouvernement.

Aujourd'hui, beaucoup d'aides aux travailleurs pauvres et précaires sont conditionnées. L'UNSA le conteste. Il ne peut y avoir 2 poids, 2 mesures. Notre organisation rappelle qu'elle est favorable à la conditionnalité des exonérations de cotisations sociales patronales ou à leur suspension le cas échéant.

L'UNSA réaffirme que le SMIC doit rester le salaire minimum garanti à l'embauche et demande un coup de pouce indispensable pour les travailleurs pauvres.

Il est inacceptable que les travailleurs soient rémunérés durant de nombreuses années au SMIC.

L'UNSA revendique des mesures pour améliorer les salaires tout au long de la carrière (prise en compte systématique de l'ancienneté, limitation de la durée d'exonération des cotisations sociales employeurs en cas d'inaction, conditionnalité des exonérations des cotisations sociales, obligation de réviser les classifications, mécanisme d'ajustement des plus bas niveaux de rémunération...).

De plus, l'abus du recours aux contrats courts doit être sanctionné, notamment par une remise à plat du bonus-malus et sa généralisation à l'ensemble des secteurs. Les temps partiels subis doivent cesser quand un temps plein est possible.

Cette conférence sociale a permis de lister les sujets qui feront l'objet de négociations dans les branches et les entreprises. Alors que nous sommes confrontés à la transformation écologique, aux défis technologiques, il est primordial qu'elles puissent s'engager sans délai et notamment pour les travailleurs ne parvenant plus à vivre de leur travail et qui seront les plus durement impactés.

Pour l'UNSA, la création d'un haut conseil sur les rémunérations est une proposition intéressante, même si le contour de cette instance reste encore à définir.

La mise en place d'un groupe d'experts ayant pour objectif de rendre un rapport sur les exonérations de cotisations sociales est un premier pas. Pour l'UNSA, c'est le Haut Conseil pour financement de la protection sociale (HCFIPS) qui devrait être en charge de la réalisation de ce rapport.

Concernant l'égalité femmes-hommes, l'UNSA prend acte de la révision de l'index qu'elle demandait.

L'UNSA note aussi dans les mesures d'ores et déjà annoncées par la Première ministre quelques avancées mineures telles que la pénalisation des branches dont les minimums conventionnels sont inférieurs au SMIC.

Force est de constater que les propositions sont loin d'être à la hauteur des enjeux. Notre organisation continuera donc à proposer des solutions pour améliorer le pouvoir d'achat, les salaires et la situation des plus précaires.

*Laurent Escure, Secrétaire général*

**Contact presse :**

*Dominique Corona, Secrétaire général adjoint*

*Vanessa Jereb, Secrétaire générale adjointe*